

Rapport de gestion

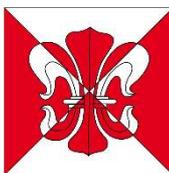
ANNEE 2023



30 AVRIL 2024

COMMUNE DE FERPICLOZ

Nicolas Berset, Syndic



Tables des matières

Tables des matières	2
A) Avant-propos	3
B) Conseil communal et dicastères	3
C) Administration	4
D) Finances	5
E) Cimetière.....	9
G) Bâtiments.....	10
H) Route et édilité	11
I) Commission Senior +	11
J) Affaires sociales	12
K) Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine	13
L) Crèche.....	13
M) Forêt	16
N) Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie.....	16
O) Commission de naturalisation.....	16
P) Ecole et AES.....	16

A) Avant-propos

Il s'agit du deuxième rapport de gestion annuel du Conseil communal, conformément à l'art. 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo). Ce rapport est présenté chaque année à l'assemblée communale, en même temps que les comptes, comme outil d'information pour faire état des principales activités et des évolutions importantes durant l'année écoulée.

B) Conseil communal et dicastères

Composition du conseil communal au 31.12.2023

Nicolas Berset Syndic	Administration Finances Service du feu Cimetière
Roland Oesch Vice-Syndic	Constructions Routes Urbanisme Bâtiments
Sybille Buvary	Affaires sociales Santé publique
Alain Pillonel	Adduction d'eau Eaux usées Déchetterie Forêts Agriculture
Catherine Kolly	Ecoles Culture Sport

Le conseil communal a siégé à 43 reprises et a convoqué 2 assemblées générales en 2023.

Voici les statistiques des présences aux séances ordinaires du Conseil communal pour 2023 :

- 53.49 % des séances tous les membres étaient présents
- 39.53 % des séances il manquait 1 conseiller/ère
- 6.98 % des séances il manquait 2 conseillers/ères

C) Administration

Personnel communal – situation au 31 décembre 2023

Personnel administratif

Valérie Kolly	60 %	Secrétaire communal et administratrice des finances
Martine Hayoz	30 %	Collaboratrice administrative

Personnel du service technique

Laurent Tinguely	env. 25 %	Employé d'édilité
Anna Mattei	A l'heure	Concierge
Gennaro Donzetti	A l'heure	Surveillant déchetterie
Emiliano Rattazzi	A l'heure	Surveillant déchetterie
Denis Marthe	A l'heure	Surveillant déchetterie

Le conseil communal remercie toutes ces personnes pour leur engagement et leur collaboration tout au long de l'année.

D) Finances

Commission financière

La commission financière est composée au 31 décembre 2023 des personnes suivantes : Alain Brodard (président), Fabienne Jenny, Pascale Schorderet, William Schornoz, Jacques Spicher.

A noter, l'élection de Madame Fabienne Jenny lors de l'assemblée communale du 18 décembre 2023. Elle remplace Madame Jessica Pereira qui a démissionnée de la commission suite à son déménagement dans une autre commune.

La commission financière a rencontré le conseil à deux reprises en 2023. La première a eu lieu le lundi 8 mai en présence de Monsieur Vésy, notre réviseur et du conseil. Cette séance permet à la commission de poser toutes les questions relatives aux comptes 2022 et ainsi d'émettre un préavis sur les comptes à présenter à l'assemblée communale. La deuxième rencontre a eu lieu le lundi 20 novembre. Elle a permis à la commission d'avoir toutes les informations nécessaires pour donner leur préavis sur le budget 2024.

Compte de résultat 2023

Les comptes de l'année 2023 peuvent être pudiquement qualifiés de bons. Le budget prévoyait une perte de CHF 251'710.-, cependant l'exercice boucle avec un bénéfice de CHF 110'764.87.

Cependant, avec le passage à MCH2 en 2021, il est important de relativiser ce résultat.

Effectivement, ledit passage à cette nouvelle méthode comptable nous a obligé à revoir la valorisation du patrimoine de la commune ce qui a tendance pour une partie à embellir le résultat. La réserve de réévaluation est à amortir sur 10 ans, ce qui représente un revenu extraordinaire de CHF 106'717,80 par an.

Une autre partie de ce résultat provient de l'impôt sur les gains immobiliers pour CHF 221'479.60 et de l'impôt sur les mutations immobilières pour CHF 57'655.70.

Le solde final découle également d'une gestion rigoureuse des charges de chaque dicastère.

Nous soulignons également que sans ces rentrées fiscales extraordinaires, le résultat de l'année 2023 serait largement déficitaire.

Comptes de fonctionnement	Compte 2023		Budget 2023		Compte 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	237'611.05	6'712.55	227'670	4'650	190'704.30	8'067.10
Solde		230'898.50		223'020		182'637.20
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	25'835.70	4'938.05	28'130	5'200	38'251.90	5'163.35
Solde		20'897.65		22'930		33'088.55
2 FORMATION	405'437.95	12'143.35	399'720		383'054.30	340.00
Solde		393'294.60		399'720		382'714.30
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	15'589.00		18'890		14'221.50	
Solde		15'589.00		18'890		14'221.50
4 SANTÉ	111'833.95	4'332.65	113'180	2'430	106'616.60	1'013.80
Solde		107'501.30		110'750		105'602.80
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	116'742.10	584.10	139'510	600.00	115'100.57	581.30
Solde		116'158.00		138'910		114'519.27
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	114'611.07	2'233.35	130'820	1'000	140'295.05	10'538.30
Solde		112'377.72		129'820		129'756.75
7 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	165'067.18	125'250.13	163'020	130'310	149'230.30	120'543.75
Solde		39'817.05		32'710		28'686.55
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	3'600.15		4'810		4'599.15	
Solde		3'600.15		4'810		4'599.15
9 FINANCES ET IMPÔTS	92'414.30	1'243'313.14	87'760	917'610	203'155.92	1'424'408.39
Solde	1'150'898.84		829'850		1'221'252.47	
Charges totales	1'288'742.45		1'313'510		1'345'229.59	
Revenus totales		1'399'507.32		1'061'800		1'570'655.99
Excédent de dépenses				251'710		
Excédent de revenus	110'764.87				225'426.40	

Compte de résultat à 3 niveaux

	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Charges d'exploitation	1'262'391.95	1'294'510	1'142'536.72
30 charges de personnel	224'206.49	188'500	175'384.10
31 charges des biens et services et autres charges d'exploitation	240'653.08	261'470	198'812.65
33 amortissements du patrimoine administratif	95'569.10	86'920	123'580.80
35 attributions aux fonds et financements spéciaux	13'153.20	4'700	12'404.55
36 charges de transferts	688'810.08	732'920	632'354.62
37 subventions à redistribuer	0.00	0	0.00
Revenus d'exploitation	1'179'734.24	909'360	1'391'070.45
40 revenus fiscaux	986'507.45	729'000	1'207'598.20
41 revenus régaliers et de concessions	0.00	0	0.00
42 taxes	100'276.40	126'080	122'361.85
43 revenus divers	0.00	0	0.00
45 prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	23'571.68	0	6'661.85
46 revenus de transferts	69'378.71	54'280	54'448.55
47 subventions à redistribuer	0.00	0	0.00
RÉSULTATS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	-82'657.71	-385'150	248'533.73
34 charges financières	26'350.50	19'000	202'692.87
44 revenus financiers	113'055.28	45'800	72'867.74
RÉSULTATS PROVENANT DES FINANCEMENTS	86'704.78	26'800	-129'825.13
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	4'047.07	-358'350	118'708.60
38 charges extraordinaires	0.00	0	0.00
48 revenus extraordinaires	106'717.80	106'640	106'717.80
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	106'717.80	106'640	106'717.80
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	110'764.87	-251'710	225'426.40
Pour information			
39 imputations internes - charges	0.00	0	0.00
49 imputations internes - revenus	0.00	0	0.00

Compte des investissements 2023

Descriptif	Date approbation	Montant	Dépenses cumulée jusqu'au 31.12.2022	Dépenses 2023	Recette 2023	Total	Solde au 31.12.2023	Date de fin
Bât. admin, réaménagement place près de l'entrée	19.12.2022	9 500.00	0.00	9 251.45	0.00	9 251.45	248.55	31.12.2023
Bât. admin, panneaux photovoltaïques	19.12.2022	25 700.00	0.00	27 903.05	4 160.00	23 743.05	1 956.95	31.12.2023
Bât. admin, pose de stores	19.12.2022	7 200.00	0.00	6 884.20	0.00	6 884.20	315.80	31.12.2023
Mises aux normes place de jeux	19.12.2022	8 000.00	0.00	7 070.00	0.00	7 070.00	930.00	31.12.2023
Achat d'un défibrillateur	12.06.2023	3 500.00	0.00	4 188.50	0.00	4 188.50	-688.50	31.12.2023
Carrefour carrosserie	17.12.2018	282 000.00	240 409.85	8 758.75	0.00	249 168.60	32 831.40	31.12.2023
Chemin accès RF 163	28.09.2020	19 000.00	18 439.55	0.00	0.00	18 439.55	560.45	31.12.2023
Aménagement routier Rte des Etangs	19.12.2022	110 000.00	0.00	102 163.80	0.00	102 163.80	7 836.20	31.12.2023
Adduction d'eau secteur Imp. des Ecureuils	23.05.2022	230 000.00	50 000.00	84 915.90	0.00	134 915.90	95 084.10	31.12.2023
Constructions de canalisations, secteur Rte des Etangs	25.01.2021 / 23.05.2022	1 220 000.00	254 236.45	982 207.35	0.00	1 236 443.80	-16 443.80	31.12.2023
Constructions de canalisations, secteur carrosserie	2018	400 000.00	427 946.40	5 196.40	0.00	433 142.80	-33 142.80	31.12.2023
Renouvellement du Plan d'aménagement local	20.12.2021 / 23.12.2022	10 000.00	2 063.00	4 236.05	0.00	6 299.05	3 700.95	
		2 324 900.00	993 095.25	1 242 775.45	4 160.00	2 231 710.70	93 189.30	

Récapitulation des autres investissements

Renouvellement de matériel informatique	18.12.2023	12 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	12 000.00	
Renouvellement des logiciels métiers administratifs	18.12.2023	120 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	120 000.00	
Mobilier pour les locaux administratifs	18.12.2023	12 400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	12 400.00	
Ecole d'Ependes - mise en conformité selon l'ECAB, ventilation combles et sécurité	25.01.2021	36 000.00	4 074.55	0.00	0.00	4 074.55	31 925.45	31.12.2022
Aménagement place de jeux (peindre au sol)	19.12.2022	5 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5 000.00	
Aménagement d'un couvert à la place de	23.05.2022	60 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	60 000.00	abandon
Assainissement de l'éclairage public	19.12.2022	65 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	65 000.00	en cours
		310 400.00	4 074.55	0.00	0.00	4 074.55	306 325.45	

E) Cimetière

Commission du cimetière

La commission du cimetière au 31.12.2023

Sylvie Heimo présidente

Nicolas Berset

Patrick Reynaud

En 2023, aucun investissement n'a été effectué au cimetière d'Epandes. Les comptes 2023 ont légèrement augmenté car plus d'heures d'entretien a été faites par le personnel de l'édilité de la commune de Bois d'Amont.

F) Réseau Santé Sarine – Bataillon Sarine

1er rapport du Bataillon de la Sarine

L'année 2023 est à marquer d'une pierre blanche pour le Bataillon. Il s'agissait en effet de son premier exercice, après la régionalisation des corps de sapeurs-pompiers consécutive à l'entrée en vigueur de la Loi sur la défense incendie et les secours (LDIS). Le bataillon est intégré à la direction secours du Réseau santé de la Sarine (RSS).

Daniel Maillard, le directeur des secours du RSS, a bien noté le caractère historique de l'événement. « Nous fêtons la première année d'existence de ce nouveau-né, qui se porte bien et qui apprend vite. » Il a souligné, comme l'a aussi fait le directeur général du RSS, Jacques Pollet, le grand travail effectué en amont, en 2021 et en 2022, pour rendre opérationnel la nouvelle organisation au 1er janvier 2023. Le bataillon est constitué de huit compagnies : Fribourg, Marly, Moncor, Haute-Sarine, Sarine-Ouest, Sarine-Nord, Sarine-Centre et Gibloux. Il est dirigé par le major Pascal Zwahlen, qui a rappelé à quel point le changement a été important : « Grâce au travail en amont de Philippe Schneider – auquel a succédé Daniel Maillard à l'automne 2023 – et d'un groupe de travail constitué de plusieurs commandants de compagnie, les sapeurs-pompiers ont joué le jeu. La charge émotionnelle était pourtant importante pour certains d'entre eux, qui ont dû quitter leur compagnie de village pour intégrer un nouveau corps. Je ne vous dirai donc pas que tout s'est bien passé. Mais les commandants ont fait le job pour que les pompiers restent motivés. »

La préfète de la Sarine a emboité le pas du commandant du bataillon : « J'aimerais vous dire trois mots : bienvenue, bravo et merci. Les défis de la régionalisation étaient immenses et je suis fière que vous ayez pu les affronter avec brio. Merci de prendre sur votre temps, pour être là pour les autres. » Les intervenants ont tous souligné la qualité de l'engagement des sapeurs-pompiers qui prennent du temps sur leurs loisirs et sur leur vie familiale pour s'engager pour la collectivité.

La nouvelle structure était donc fonctionnelle dès le 1er janvier 2023 et elle a tout de suite fait preuve de son efficacité. L'incendie du 2 mars à Vuisternens-en-Ogoz a été un test grandeur nature. Il faut noter que cet incendie, le plus grand qu'ait connu le canton ces dernières années, a occasionné un peu plus de 2000 heures de travail pour le bataillon, sur les quelques 10'000 heures fournies en intervention durant l'année. Pascal Zwahlen a encore noté qu'il était essentiel d'avoir une seule caserne par corps. Aujourd'hui, les 8 compagnies occupent 14 bases de départ. Dans les années à venir, de nouvelles casernes seront construites pour le regroupement de chaque corps sur un seul site. La première est en bonne voie à Marly.

Le major a aussi souligné que, parallèlement au regroupement des troupes, le bataillon a aussi fourni des gros efforts pour le renouvellement des équipements et des véhicules, avec le soutien de l'ECAB. Didier Carrard, le directeur-adjoint de l'ECAB, a tiré un bilan très positif de cette année 2023 devant l'assemblée.

Pascal Zwahlen a enfin rappelé l'importance de la formation. « Il faut en moyenne trois heures de formation pour une heure d'intervention. » Les chiffres de l'année 2023 (voir ci-dessous) le confirment. La formation est d'autant plus importante que le bataillon a connu 93 démissions pour 50 nouvelles incorporations en 2023. « Ces démissions ont fait drastiquement plonger le nombre d'années d'expérience moyen. » Il a aussi rappelé l'importance de susciter des vocations et de fidéliser les sapeurs-pompier.

En chiffres

Le bataillon compte **651 intervenant-es** (583 hommes, 68 femmes) au 1er janvier 2024.

Le bataillon a effectué **596 missions** : 231 principales et 365 subsidiaires.

10'638 heures de travail avec plus de 2000 seulement pour Vuisternens-en-Ogoz ont été réalisées en intervention

26'429 heures de formation ont été suivies par les membres du bataillon et ces derniers ont en plus participé à 3952 heures de cours cantonaux et fédéraux

Le bataillon a été sollicité lors de **94 manifestations** pour un total de **2100 heures de travail**

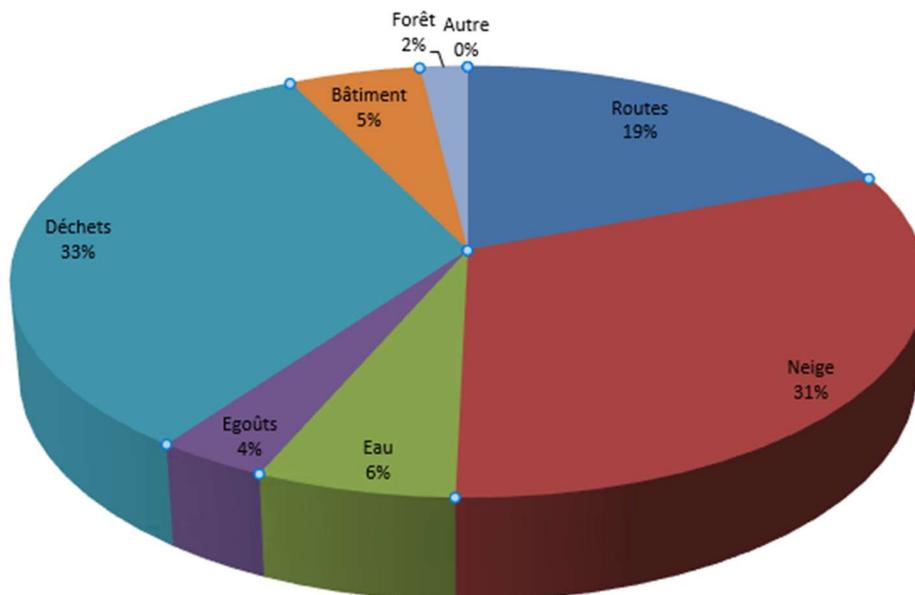
G) Bâtiments

L'entretien du bâtiment de l'administration communale et de ces extérieurs ont nécessité environ 89.33 heures en 2023

En 2023, la pose des panneaux solaires a eu lieu durant le mois d'août. Ces panneaux solaires nous permettront une économie des frais d'électricité à l'avenir. Nous avons également réaménagé l'entrée du bâtiment et fait poser des stores extérieurs à chaque fenêtre du bâtiment pour éviter que le bâtiment ne chauffe trop durant l'été.

H) Route et édilité

Voici la répartition des heures de Monsieur Laurent Tinguely en 2023.



I) Commission Senior +

Notre commune s'est unie avec la commune de Le Mouret pour établir un concept senior+ et collaborer à la mise en place des mesures pour les seniors. Dans ce contexte, une commission intercommunale a été créée.

Commune Le Mouret

- M. Michael Vogt (Président)
- Mme Corinne Jungo
- Mme Eliane Wicht
- Mme Elsbeth Baciù
- M. Philippe Nagel
- Mme Danièle Murith
- M. Arthur Wirz

Commune Ferpicloz

Mme Sybille Buvary
Mme Christiane Oesch

La commission s'est réunie à 16 reprises en 2023. Elle a également organisé pour la deuxième fois pour les deux communes un repas des aînés en été, le 16 juillet à la halle polyvalente du Mouret. Cette journée organisée en été rencontre toujours un vif succès. L'opération sera reconduite en 2024.

J) Affaires sociales

Service social de la Haute-Sarine - 2023 en chiffres

Durant l'année 2023, le personnel du SSHS (Service Social Haute-Sarine) et les membres de la Commission sociale œuvrant pour l'entente intercommunale de la Haute-Sarine ont traité 74 dossiers répartis comme suit :

- 41 nouvelles situations se sont annoncées au SSHS :
 - 15 demandes ont abouti à une aide financière
 - 21 demandes ont abouti à une aide administrative ou une orientation
 - 5 demandes ont été classées sans suite.
- 33 dossiers déjà ouverts ont continué à être suivis :
 - 26 dossiers pour une aide matérielle
 - 7 dossiers pour une aide administrative et personnelle.

Le nombre de dossiers suivis et traités par le service social de la Haute-Sarine n'a pas connu de variation significative en comparaison à 2022. Cependant, une augmentation des situations complexes a été remarquée. Ces dernières ont demandé un travail d'analyse de la subsidiarité important de la part du personnel du service social de la Haute-Sarine ainsi que des membres de la commission sociale.

Au total, l'aide financière pour 2023, moins les différents remboursements, se monte à Fr. 226'878.07.

Quelles causes conduisent les personnes à s'adresser au Service social ?

Le Service social de la Haute-Sarine a suivi au total durant l'année 2023 41 situations d'aide matérielle.

Fin de droit, chômage	8 situations
Maladies, accidents, hospitalisations	4 situations
AVS, AI, PC	10 situations
Famille monoparentale	0 situation
Revenus insuffisants	15 situations
Toxicomanie, alcoolisme	3 situations
Détention	0 situation
Placement	1 situation

Demandes de remboursement

Une procédure de remboursement est en cours tout au long de l'année. Les nouvelles demandes sont lancées deux fois par année.

Ainsi, en 2023, nous avons suivi 87 dossiers de demandes de remboursement :

- 7 personnes ont remboursé entièrement leur dette

-
- 48 personnes remboursent régulièrement leur dette mensuellement
 - 24 dossiers sont en suspens et attendent d'être relancés, leur situation financière ne s'étant pas améliorée depuis le versement de la dernière aide sociale
 - 4 personnes n'ont donné aucune suite à nos courriers
 - 4 réquisitions de poursuites engagées

La somme totale des remboursements privés perçus durant l'année 2023 s'élève à plus de Fr. 36'492.00.

K) Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine

Le Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine a vécu un fort développement ces dernières années et son personnel se trouve à l'étroit dans les locaux situés au Mouret. Le comité directeur de l'association du SOCHS, conscient de cette situation problématique, a étudié plusieurs alternatives pour des nouveaux locaux adaptés à l'activité du service et qui rapprochent les curateurs-trices des personnes concernées (pupilles). Ainsi dès l'automne 2024, le service officiel des curatelles de la Haute-Sarine déménagera dans des locaux sur le site du MIC à Marly (14 personnes). Le Conseil communal a accepté l'augmentation de loyer qui en découle et qui est à répartir entre les communes membres de l'association.

L) Crèche

Crèche Capucine - Résumé des activités de l'Association

- Formation en soutien gestuel
- Formation Apepo (la gestion des émotions de l'enfant)
- Formation de formateur en entreprise pour certaines éducatrices
- Formation sur les jeux symboliques
- Création de la Newsletter pour les familles
- Formation de Directrice à la HES-ARC fin prévu 2024
- Partenariat avec l'institution les Peupliers
- Organisation du pique-nique des familles et de la St-Nicolas
- Visite de la ferme pédagogique le Bietschland à Essert et du Tier park à Bern (selon le thème des animaux)
- Mise en place d'un règlement d'exécution des finances ReFi

Personnel au 31.12.2023

- Liste du personnel

Direction		
Marie-Claude Roulin	75%	Resp. pédagogique
Landry Dévaud	40%	Resp. administratif

Educatrices		
Cloé Barbey	100%	Educatrice
Malica Pernet	80%	Educatrice
Caroline Veste	80%	Educatrice
Cindy Pasquier	70%	Educatrice
Elodie Waeber	100%	Educatrice
Ingrid Jacquet-Lagrèze	40%	Educatrice

Auxiliaires		
Salvatrice Romano	100%	Auxiliaire
Myriam Petite	40%	Auxiliaire
Vera Teixeira	55%	Auxiliaire
Fatima Rodrigues	60%	Auxiliaire
Sandra Vallélian	30%	Auxiliaire

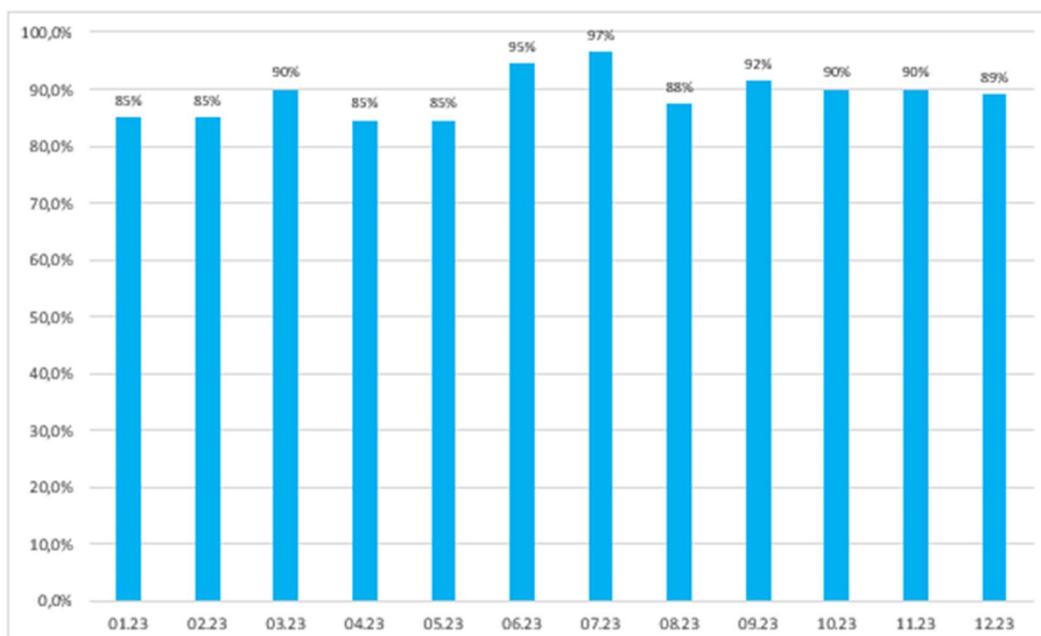
Apprenties et stagiaire		
Luana Margarida Mota	60%	2 ^{ème} année
Sophie Kraus	60%	1 ^{ère} année
Emma Fasel	100%	Stagiaire
Rosalyn Creak	100%	Stagiaire

+ Mme Bublica pour le ménage à 30%

→ Equivalent EPT 11.9 (+13% par rapport à 2022)

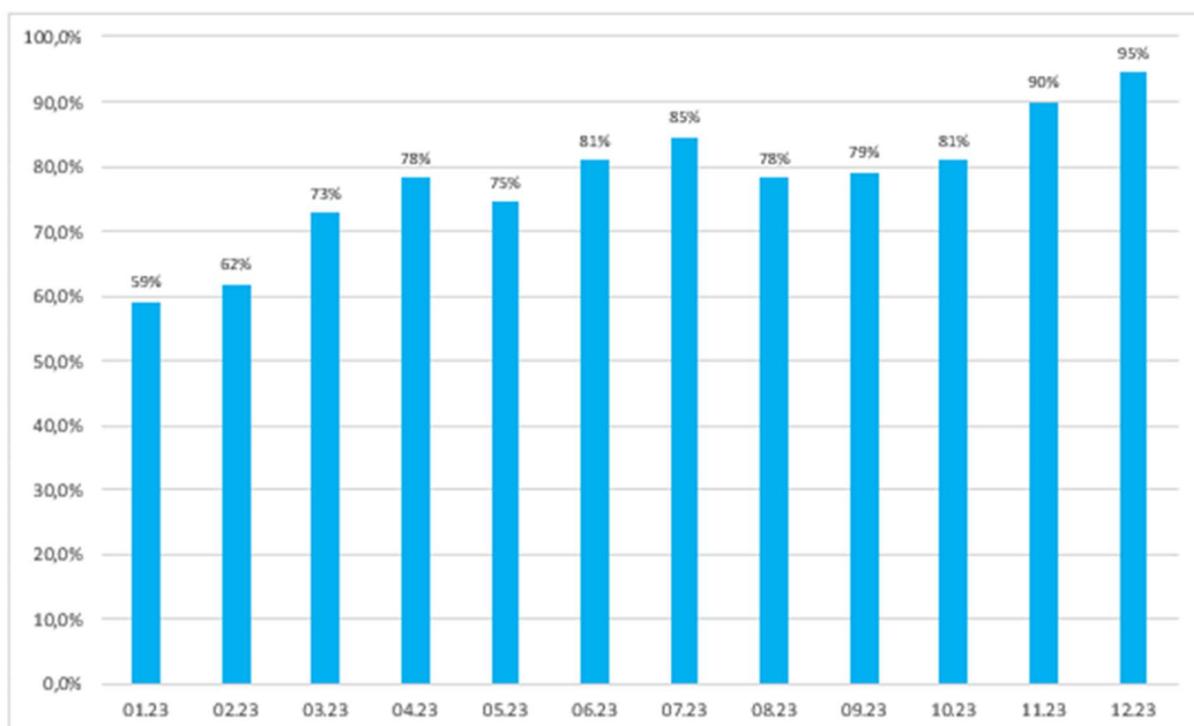


Statistiques - Taux de fréquentation Mouret





Statistiques - Taux de fréquentation Treyvaux I

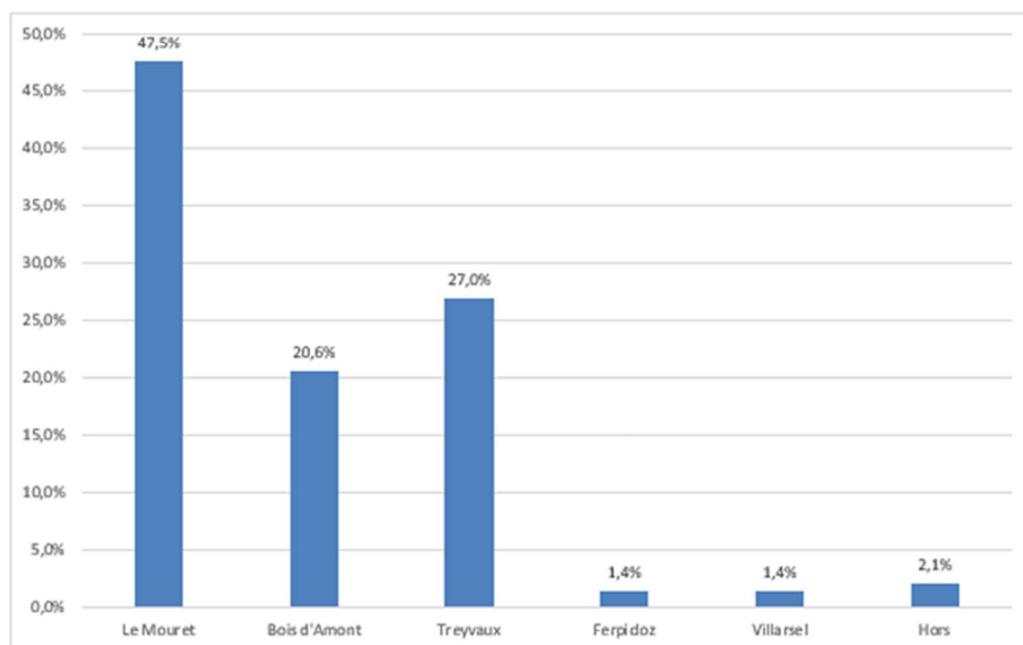


Fréquentation par commune – 2023



Statistiques - Fréquentation par commune

Actuel



M) Forêt

La Commune de Ferpicloz est recouverte de forêts sur un peu plus de 14 hectares dans la forêt du Bois d'Amont. Ces forêts sont gérées par Forêts-Sarine ; notre secteur no 4 est sous la responsabilité de Monsieur Yvan Gendre. Une visite annuelle de la forêt a lieu en automne. Rien à signaler de spécial.

N) Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie

Voici la composition de la Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie : Jean-Pierre Righetti, Roland Oesch, Alain Gehringer, Martine Macheret et Jérôme Mauron.

En 2023, nous avons convoqué une seule séance de cette commission, le 19 janvier 2023. Cette séance a permis au Conseil de faire un point de situation sur notre PAL. Le Conseil a également demandé à la commission de préavisier une demande de changement de zone pour une parcelle. Nous sommes toujours dans l'attente des services de l'Etat sur notre PAL.

O) Commission de naturalisation

La commission se compose de : Valérie Clerc, Catherine Kolly, Christiane Oesch, Chantale Spicher et Rachel Clément.

En 2023, aucun dossier de demande de naturalisation n'est parvenu à la commune pour préavis. La commission ne s'est donc pas rencontrée. A noter, l'élection de Madame Rachel Clément lors de l'assemblée du 12 juin 2023 en remplacement de Madame Sophie Vitali.

P) Ecole et AES

Notre commune fait partie du cercle scolaire Bois-d'Amont – Ferpicloz. La commission CIS et AES se rencontre environ une fois par mois pour tout ce qui touche au cercle scolaire et à l'AES.

Commission intercommunale scolaire

Patricia Dousse (présidente), Catherine Kolly et Nadia Gumy (responsable d'établissement)

Commission de l'AES

Patricia Dousse (présidente), Catherine Kolly et Nathalie Riser (responsable AES)